



LETTRE DE L'UFC-QUE CHOISIR CLERMONT-FERRAND N°2

Octobre Novembre 2024

Nous espérons que cette deuxième lettre vous permettra de suivre notre actualité locale consumériste avec les mêmes thèmes : pouvoir d'achat, santé, actions juridiques dans les domaines de l'environnement. Nous vous invitons à un nouveau rendez-vous d'Escape Game. Dites-nous ce que vous pensez de ce nouveau moyen d'information.



COMMENT MIEUX GERER SON BUDGET ? SUR FRANCE BLEU PAYS D'Auvergne



Sur France Bleu Pays d'Auvergne, mercredi 9 octobre, de 9 heures à 10 heures, Daniel BIDEAU interviendra dans l'émission Bienvenue chez vous de Juliette Géraud. Comment mieux gérer son budget ? Vous avez sans doute des propositions à nous faire en direct sur l'antenne. Nous vous présenterons le nouveau QUE CHOISIR BUDGET, la nouvelle revue de notre association.



ESCAPE GAME



Avec Philippe Bertucat et l'équipe des bénévoles nous vous proposons de nouveaux rendez-vous autour de l'ESCAPE GAME. Il s'agit d'un jeu d'aventure grandeur nature dans lequel les joueurs sont enfermés dans une pièce. Ils doivent résoudre des énigmes pour trouver des indices et

s'échapper avant la fin du temps imparti.

Je vous rappelle que ces séances d'ESCAPE GAME sont gratuites et durent 2 heures au maximum.

C'est un peu de votre temps pour vous éviter des arnaques qui perturbent vos vies personnelles. Venez découvrir l'ESCAPE GAME de l'UFC-QUE CHOISIR.

Pour pouvoir répondre à vos demandes et composer un groupe nous vous demandons de nous communiquer vos disponibilités.

CLERMONT FÈIRA

On en sait un peu plus sur l'événement qui va remplacer la foire de Cournon.

Clermont Fèira sera un nouveau rendez-vous festif qui aura lieu du 21 au 25 mai prochain à la Grande Halle d'Auvergne.

Organisé par le groupe GL Events cet événement va reprendre les grandes thématiques des foires d'antan, l'ameublement, l'artisanat ou encore la gastronomie. Une grande place sera faite aussi à la convivialité avec des nocturnes festives et des animations variées. L'UFC-QUE CHOISIR pourrait participer à ce nouvel événement.



15 MINUTES MAXIMUM



Vous aimez commencer vos voyages en train par une longue pause-café au bar ? Vous n'hésitez jamais à prendre le temps de discuter avec d'autres voyageurs avant d'aller vous asseoir ? Vous auriez tout intérêt à changer vos habitudes ! Car la SNCF vient d'inscrire une toute nouvelle règle dans ses conditions générales de vente (CGV) : « *La non-revendication d'une place réservée, dans les 15 minutes suivant le départ du train de la gare indiquée sur le titre de transport, pourra entraîner la perte de la réservation de la place réservée et, plus*

généralement, de toute place assise. » En clair, si vous ne vous asseyez pas ou que vous ne posez pas vos affaires à votre place au cours du premier quart d'heure, votre siège pourra être réattribué à un autre voyageur. Et vous devrez vous trouver un autre point de chute ! Mais, assure-t-on à la SNCF, « *si, in fine, le voyageur [titulaire de la place] se présente, le chef de bord est présent pour trouver une solution à cette situation* ». **A suivre avec attention : signalez nous les abus que vous pourriez constater !**

SFAM LE PROCÈS

Le 23 septembre s'est ouvert le procès de la galaxie INDEXIA et de son gérant, Sadri Fegaier.

Deux anciennes superviseuses du centre d'appel de Roanne, citées comme témoins par l'UFC-Que Choisir, qui s'est constituée partie civile dans cette affaire, ont témoigné.

Au sein des locaux de la [SFAM](#) se cachaient de nombreux services indépendants les uns des autres, mais tous, à un niveau ou un autre, en charge des réclamations.

« Les téléopérateurs ne savaient jamais qui prenait en charge un dossier ni quelles suites lui étaient données.

Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un problème quand les gens ont commencé à nous dire qu'ils faisaient toujours l'objet de prélèvements alors qu'ils avaient reçu un mail confirmant la résiliation.

L'ennui, c'est que nous n'avions accès à aucun historique et que notre seul moyen d'action était de relancer le processus.

Je n'ai vu cela dans aucune autre société pour laquelle j'ai travaillé auparavant », assure l'une d'entre elles.



Vous recevez cette lettre car vous avez accepté les informations de votre association locale, l'UFC-QUE CHOISIR CLERMONT FERRAND. Merci de partager avec nous les sujets que vous voulez voir traités et pensez à vous connecter sur le site <https://clermontferrand.ufcquechoisir.fr> pour de plus amples informations.

Vous pouvez demander l'arrêt de cet envoi en nous adressant un mail à contact@clermontferrand.ufcquechoisir.fr

Daniel BIDEAU - Président de l'AL Clermont-Ferrand